



J'agis pour **mon quartier**
Je donne **mes idées**
Je participe aux **Conseils Citoyens !**



Pour plus de renseignements :

Tel : 04 75 00 26 01

Mail : service.dsu@mairie-montelimar.fr

Renseignements
04 75 00 26 01





Qu'est-ce qu'un conseil citoyen ?

C'est une instance consultative pour les habitants, commerçants, artisans ou associations du Quartier de Nocaze de la ville de Montélimar. Vous souhaitez partager vos idées et vos suggestions pour améliorer la vie de votre quartier ? Participez et impliquez vous au sein des conseils citoyens pour réfléchir à l'aménagement, l'habitat, le cadre de vie, la santé, la sécurité et la tranquillité publique, l'accompagnement scolaire, la culture, le sport et les animations et de devenir force de proposition.

Le Conseil citoyen est installé pour 3 ans et se réunira au moins 3 fois par an.

Pour garantir son caractère démocratique, les membres doivent respecter les principes généraux de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de neutralité, d'indépendance, de parité, de citoyenneté, de proximité et de co-constructions.

Les représentants d'habitants seront au nombre de 6 auxquels s'ajouteront 6 membres d'associations ou acteurs locaux.



Qui peut participer ?

Vous ! En tant qu'habitant de votre quartier.



Comment ça marche ?

Pour faire partie du Conseil citoyen :

- Je dois avoir 16 ans ou plus,
- Je dois habiter ou travailler **DANS LE QUARTIER DE NOCAZE**,
- Je dois faire acte de candidature **AVANT LE 24/02/2017** (au plus tard),
- Je dépose le coupon réponse à l'accueil du centre social de Nocaze (2 rue Eienne Marcel)



CANDIDATURE POUR LE CONSEIL CITOYEN DE LA VILLE DE MONTÉLIMAR DU QUARTIER DE NOCAZE

Je dois faire acte de candidature avant le 24/02/17 (au plus tard)

Je suis un habitant

Nom :

Prénom :

Profession :

Homme Femme

Téléphone :

Mél :

Adresse :

Âge : de 16 à 25 ans de 26 à 50 ans +50 ans

Votre motivation en quelques mots :

Je souhaite participer au Conseil Citoyen du Quartier de Nocaze

